



# Communiqué de presse

La fcpe 92 poursuit sa mobilisation pour la défense de l'Ecole Publique

En ce jour anniversaire de la loi sur la laïcité, la FCPE 92 a appelé ses adhérents à un rassemblement devant la préfecture des Hauts-de-Seine le 9 décembre à 13h30.

Une demande d'audience avait été adressée au préfet rappelant les exigences des parents face aux dysfonctionnements et aux manques de moyens humains et financiers permettant à l'école publique d'accomplir l'ensemble de ses missions.

## **Le préfet n'a semble-t-il pas juger la situation assez préoccupante pour accepter de recevoir une délégation des représentants FCPE**

Rappelons que le Préfet est le représentant direct du Premier ministre et de chaque ministre dans le département. Il met en œuvre les politiques gouvernementales de développement et d'aménagement du territoire à l'échelle du département.

## **Devons-nous y voir le mépris de notre fédération comme acteur à part entière de l'Education de la part du 1er représentant de l'Etat dans notre département ?**

## **La FCPE des Hauts-de-Seine poursuivra donc, localement, et en direction de la Direction académique de l'Education nationale, ses actions :**

- Pour le remplacement des enseignants absents
- Pour des groupes-classe de moins de 20 élèves
- Pour le respect des consignes sanitaires
- Pour que les besoins d'accompagnement soient couverts pour chaque élèves (AESH et RASED)

- Pour des personnels de surveillance en nombre

Plus spécifiquement pour les lycées :

- Du personnel qualifié en renfort
- Un équipement informatique fonctionnel
- Une prise en charge pour les élèves en difficulté
- Le rattrapage des heures perdues
- Le report des épreuves du bac en juin

*Issy les Moulineaux le 09 Décembre 2020*

*Contact Presse : 06 52 70 95 42*